

La sécurité culturelle repose sur l'adoption de diverses stratégies, dont les suivantes :

- Réfléchir à sa propre culture, à son attitude et à ses croyances à l'égard des autres;
- Établir un dialogue clair, neutre, ouvert et respectueux;
- Instaurer un climat de confiance;
- Reconnaître et éviter les stéréotypes;
- Favoriser les dialogues bilatéraux, axés sur le partage des connaissances;
- Faire preuve de respect envers les autres quand il s'agit de cerner les questions de nature délicate et d'en discuter, afin d'éviter de leur causer du tort;
- Accepter les points de vue des diverses cultures et reconnaître leurs contributions;
- Respecter et connaître l'expérience et l'histoire des différentes cultures, sachant que les relations et les collaborations actuelles sont façonnées par les histoires coloniales;
- Éviter de prioriser ou de valoriser certaines connaissances au détriment des autres;
- Tenir des discussions équitables, permettant de faire entendre des voix et des opinions tuées par l'histoire;
- Demander aux participant(e)s, et particulièrement aux détenteur(trice)s du savoir autochtone et traditionnel la permission explicite d'utiliser les récits, les idées et les renseignements transmis dans le cadre de cet événement ou de collaborations futures;
- Ne pas s'appropriier les connaissances transmises dans le cadre de cet événement ou de collaborations futures;
- Agir de manière responsable : advenant le non-respect des présentes directives, travailler ensemble à cerner les problèmes et à corriger le tir en conséquence.

Stratégies permettant d'améliorer la communication lors d'événements tenus en ligne :

- Travailler dans la joie et la bonne humeur;
- Garder le sourire et faire preuve d'ouverture si vous choisissez d'utiliser une caméra;
- S'efforcer d'établir de nouveaux contacts en prenant acte des personnes qui participent à l'événement;
- Utiliser un langage inclusif et convenable;
- Accepter que des personnes s'expriment différemment de vous lors de discussions scientifiques;
- Accueillir les suggestions et les commentaires avec ouverture;
- Faire preuve de détermination quand il s'agit d'accorder un temps de parole équitable à des groupes sous-représentés;
- Éviter les pronoms genrés, les termes genrés et [l'hétéronormativité](#) dans les présentations;
- Accepter qu'il y ait des personnes qui n'ont pas accès à un espace de travail tranquille;
- Accepter le fait que, pour de nombreux participant(e)s, l'environnement en ligne est aussi un espace familial;
- Gérer avec patience et bonne humeur les problèmes techniques pouvant survenir à tout moment, comme les interruptions externes, la désactivation et la réactivation du son, et l'instabilité de l'Internet.

Les personnes qui participeront (ou prévoient participer) à la réunion scientifique annuelle d'ArcticNet doivent se comporter, en tout temps, d'une manière à respecter le présent code de conduite, qui interdit le harcèlement et les comportements abusifs, que ce soit avant, pendant ou après l'événement. Cette directive vise également les déclarations faites sur les médias sociaux, les publications en ligne, les messages textes, les salons de clavardage, **l'affichage de captures d'écran sans autorisation** et toutes autres formes de communication électronique.

Comportements inacceptables

Sans avoir obtenu de consentement, ArcticNet interdit formellement la publication de documents de la conférence, de captures d'écran de conversations tenues ou de commentaires exprimés dans les salons de clavardage, de questions, ainsi que d'enregistrements de la conférence à l'extérieur de son espace virtuel. Les événements en ligne doivent être des espaces de discussions sécuritaires.

- La violence et les menaces de violence.
- L'incitation à la violence envers une personne.
- Les commentaires offensants liés au genre, à l'identité et à l'expression de genre, à l'orientation sexuelle, aux limitations fonctionnelles, à la maladie mentale, à la neuroatypie, à l'apparence physique, à la taille corporelle, à la race, à la religion ou au statut socioéconomique.
- Les images ou comportements sexuels gratuits ou hors sujet dans des espaces où ils ne sont pas appropriés.
- La publication ou les menaces de publication des renseignements personnels d'autres personnes.
- L'utilisation des médias traditionnels ou sociaux pour cibler des personnes de façon à ce que cela puisse nuire à leur vie privée ou à leur réputation.
- Le mégenrage intentionnel (p. ex., l'utilisation de pronoms qui ne correspondent pas à l'identité de genre de la personne).
- Les photographies ou enregistrements inappropriés.
- Le contact physique simulé (p. ex., descriptions textuelles de contacts physiques) sans consentement.
- L'attention sexuelle non désirée (p. ex., les commentaires ou blagues à caractère sexuel, les attouchements ou gestes inappropriés, les avances sexuelles).
- L'intimidation délibérée, la traque ou la poursuite (en ligne ou en personne).
- La perturbation soutenue des événements, y compris les causeries et les présentations.
- La défense ou l'encouragement de tout comportement énoncé ci-dessus.

Directives à l'intention des conférencier(ère)s

Les conférencier(ère)s sont responsables du contenu de leur présentation. Par conséquent, ArcticNet les invite à prendre conscience que leur présentation pourrait comporter un langage, des images ou des gestes offensants, et à se demander s'il est nécessaire de véhiculer leur message. ArcticNet leur recommande également de faire une mise en garde au début de la séance si leur présentation renferme ce type de contenu.

Signalement d'un comportement inacceptable

Signalement anonyme

Vous pouvez effectuer un signalement anonyme en remplissant le [formulaire](https://arcticnet.formstack.com/forms/reporting_unacceptable_behaviour_during_arcticnet_event) que vous trouverez à l'adresse suivante: https://arcticnet.formstack.com/forms/reporting_unacceptable_behaviour_during_arcticnet_event. Nous ne pouvons assurer le suivi d'un signalement anonyme directement, mais nous mènerons une enquête approfondie et prendrons toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise.

Signalement personnel

Vous pouvez faire un signalement personnel :

En communiquant avec un membre de l'équipe d'ArcticNet ou en envoyant un message à l'adresse suivante: conduct@arcticnet.ulaval.ca.

Si vous faites un signalement personnel, notre équipe s'assurera que vous êtes en sécurité et que

vous ne pouvez pas être entendu par des tiers. Elle pourra demander la collaboration d'autres membres du personnel responsable de l'événement afin de s'assurer que votre signalement soit bien géré. Dès que vous vous sentirez en sécurité pour le faire, notre équipe vous demandera de lui expliquer ce qui s'est passé. Il sera peut-être pénible de parler de cet incident, mais nous le gérerons le plus respectueusement possible, et vous pourrez demander à une personne de votre entourage de vous soutenir tout au long de cette démarche. Vous n'aurez à affronter personne, et nous protégerons votre identité.

Notre équipe se fera un plaisir de vous aider à contacter la police locale ou les services de soutien locaux, ou de prendre toute autre mesure pouvant vous aider à vous sentir en sécurité pendant toute la durée de l'événement. Votre présence est importante pour nous. Si la personne qui vous harcèle fait partie de notre équipe, elle devra s'exclure de la gestion de l'incident. Nous interviendrons le plus rapidement possible.

Nous ne donnerons pas suite aux plaintes concernant les comportements suivants :

- Le « racisme inversé », le « sexisme inversé » et la « cisphobie » (parce que ce sont des concepts qui n'existent pas);
- La communication raisonnable des limites, telles que « laissez-moi tranquille » ou « je ne discuterai pas de cela avec vous »;
- Le refus d'expliquer des concepts de justice sociale ou d'en débattre;
- La communication sur un « ton » que vous jugez antipathique;
- Les critiques sur les comportements racistes, sexistes, cissexistes, ou autres comportements ou préjugés oppressants.

Conséquences

Nous nous attendons à ce que tous les participant(e)s suivent ces règles.

Les participants sommés de cesser tout comportement relevant du harcèlement devront se conformer immédiatement à cette demande.

Les organisateur(trice)s de l'événement peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à tout comportement destiné ou visant clairement à perturber l'événement ou à créer un environnement hostile pour les participant(e)s.

Si des participant(e)s adoptent des comportements relevant du harcèlement, les organisateurs de l'événement se réservent le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement accueillant pour tous les participant(e)s. Ils pourront, notamment, adresser une mise en garde aux contrevenant(e)s, les expulser de l'événement sans remboursement ou refuser leur participation à d'autres événements ou projets d'ArcticNet, selon la gravité de l'infraction.



Le présent document est évolutif

Par ce code de conduite, ArcticNet entend répondre aux besoins des participant(e)s à ses événements afin qu'ils vivent une expérience positive, y compris lors d'événements en ligne. Par conséquent, nous invitons toute la communauté à nous faire part de leurs commentaires et suggestions. Le cas échéant, veuillez communiquer avec le personnel d'ArcticNet ou remplir le [formulaire](#) suivant (vos commentaires resteront anonymes) : https://arcticnet.formstack.com/forms/feedback_on_arcticnet_s_event_code_of_conduct.

Le présent code de conduite s'inspire des règles établies par de nombreux organismes, y compris la semaine du Sommet sur les sciences arctiques de 2020 (ASSW2020), les conférences JSConf EU, CSSConf et JSConf AU, le site Web *Geek Feminism Wiki*, la communauté WeAllJS, le site Web *Conference Code of Conduct*, ainsi que le blogue blog.tito.io/posts/code-of-conduct-for-virtual-events/.

Mise à jour : juin 2021

